RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Signal Conso : signaler un problème avec un professionnel

SignalConso est un service de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Si, en tant que consommateur, vous avez rencontré un problème avec un professionnel ou un commerce, en magasin ou sur internet, vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso.

SignalConso vous oriente et vous conseille.

Si vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte l'entreprise afin de l'en informer.

L'entreprise peut alors vous répondre et/ou s'améliorer, vous serez informé de son action par un email de SignalConso.

Si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, une réponse individualisée vous sera adressée par mail par un agent de la DGCCRF.

Faire la démarche en ligne (https://signal.conso.gouv.fr/)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R58969/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Achat d'un produit : garantie commerciale ou contractuelle (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11093)
Achat d'un produit : garantie légale de conformité (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11094)
Achat d'un produit : garantie légale des vices cachés (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11007)
Arnaques à la location immobilière sur internet (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34092)
Assurance dommages-ouvrage (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2032)
Dans quels cas saisir la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34284)
Démarchage téléphonique abusif, spam vocal ou par SMS : que faire ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33267)
Dépannage à domicile (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F38350)
Dépannage sur autoroute : quelles sont les règles et les tarifs ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11056)
Fraude liée à un achat sur internet (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34000)
Paiement en espèces (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F10999)
Quel contrat passer avec une entreprise pour des travaux dans le logement ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2533)

Émetteur de la démarche en ligne : Ministère chargé des finances
Vérifié le 10 janvier 2024 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)